

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « LA SOURCE »



COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET  
MONTAGNE

Septembre 2019

# SOMMAIRE

- I- Présentation de la structure
  - 1) Le public accueilli
  - 2) Le fonctionnement
  - 3) L'équipe et son rôle
- II- Les objectifs éducatifs
- III- Les objectifs pédagogiques
- IV- Les critères d'évaluation du projet pédagogique

# I- Présentation de la structure

L'Accueil de Loisirs La Source est une structure d'animation et de loisirs intercommunale dont l'organisateur est la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

L'ALSH est une structure agréée Jeunesse et Sport. L'agrément revêt un caractère valorisant : c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de la structure.

L'ALSH est implanté sur un site, la Source situé sur la commune d'Arconsat. L'ALSH qui accueille les enfants de 3 à 12 ans se compose d'un grand bâtiment avec une salle de motricité, une salle propre à chaque groupe, une salle informatique, une salle de restauration et les bureaux administratifs. L'ALSH dispose également d'un espace extérieur clôturé propice aux activités de plein air en toute sécurité.

Diverses infrastructures sur le territoire peuvent être utilisées pour les activités de l'ALSH.

L'ALSH dispose d'un minibus 9 places pour le transport des enfants.

## 1) Le public accueilli

L'ALSH de la Communauté de Communes accueille les enfants de 3 à 12 ans. Les enfants inscrits ont les mêmes droits et les mêmes obligations quels que soient l'âge, le sexe, l'origine et leurs convictions religieuses, idéologiques et politiques. La structure peut également accueillir les enfants en situation de handicap.

Ses objectifs sont de mettre à disposition de tous les enfants des activités éducatives et récréatives en s'attachant à monter des projets nouveaux et originaux.

Trois groupes sont mis en place :

- Les Zoulous : PS à GS
- Les Pirates : CP-CE2
- Les Kids : CM1-6ème

## 2) Le fonctionnement

**Horaires d'accueil des enfants :**

L'ALSH « La Source » est ouvert les mercredis en période scolaire et accueille les enfants à la journée ou à la demi-journée . Le repas est pris au sein de l'ALSH.

L'ALSH est également ouvert pendant les vacances scolaires d'hiver (2 semaines), de Printemps (2 semaines), d'été (tout le mois de juillet et 2 semaines en août) et d'automne (2 semaines).

Les enfants sont accueillis à la journée, demi-journée avec ou sans repas.

Durant certaines périodes de vacances, des séjours ou mini séjours sont organisés. Ces séjours ou mini séjours constituent des moyens pour atteindre certains objectifs du projet pédagogique (favoriser l'autonomie, la responsabilité, découverte de l'environnement, de la vie en collectivité...).

## La Source :

Le mercredi et durant les vacances scolaires , l'ALSH est ouvert de 7h30 à 18h30.

De 7h30 à 12h et de 13h à 18h30 (en demi-journée sans repas) ou de 7h30 à 13h30 et de 11h30 à 18h30 (en demi-journée avec repas).

La Source est ouverte du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

### **Déroulement de la journée type à La Source:**

C'est un lieu où les activités sont proposées par l'équipe d'animation en tenant compte des attentes et des besoins des enfants. Des horaires de fonctionnement sont de ce fait établis.

#### Le temps d'accueil des enfants et des parents : 7h30 à 10h

Moment important de rencontre entre le personnel d'animation et les familles.

Ce temps doit permettre aux enfants une transition en douceur entre la famille et le lieu d'accueil de la journée, un passage de leurs histoires personnelles à celles de l'Accueil de Loisirs. Les activités encadrées y sont libres de manière à ce que chacun s'approprie les espaces.

#### Le temps des ateliers du matin : 10h à 12h

Différents ateliers sont proposés aux enfants en rapport avec la thématique du programme. Ces derniers choisissent leur activité selon leurs goûts et leurs envies (les enfants de groupes d'âge différents ont donc la possibilité de se retrouver lors des ateliers du matin).

#### Le temps du repas : 12h à 13h

Temps particulier dans la journée de l'enfant, il représente une coupure dans le rythme de ses activités. Ce temps doit donc offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité pour remplir son rôle de détente. Il est nécessaire d'avoir un rôle éducatif auprès des enfants (consignes pour se comporter, se tenir, conseils pour s'alimenter...). Ce moment de la journée est aussi pour les enfants un temps de vie sociale où ils ont ensemble des relations et échangent avec des adultes.

#### Le temps calme : 13h à 14h

Ce temps qui se déroule dans le calme favorise la bonne digestion de l'enfant et lui permet de «recharger les batteries » en vue des activités de l'après-midi.

#### Le temps des activités de l'après-midi : 14h à 16h

Organisé selon les groupes et le programme thématique de la semaine ou du jour.

#### Le temps du goûter : 16h-16h30

Des goûters équilibrés sont prévus par l'équipe d'animation. De temps en temps, les enfants ont la possibilité de composer eux-mêmes le goûter de leur groupe.

#### Le temps de l'accueil des parents et du retour des enfants dans les familles : 17h à 18h30

De même que le temps d'accueil du matin, le temps d'accueil du soir est un moment privilégié de communication avec la famille et l'enfant. Moment du bilan personnel de la journée et du retour dans la famille. En fin de semaine, ce temps sera l'occasion de présenter les activités et le travail des enfants aux parents (représentation théâtrale, visionnage vidéo, photo, dégustation d'un goûter préparé par les enfants...).

#### Le temps de transport : 8h30 à 9h30 et 17h30 à 19h

Temps de transition au même titre que les temps d'accueil pour les familles dont les enfants utilisent le service de ramassage.

### Récapitulatif des horaires d'accueil/départ

- Accueil des enfants de 7h30 à 10h. Départ de 17h à 18h30.
- Accueil des enfants inscrits à la ½ journée après-midi avec repas ou départ des enfants inscrits à la 1/2 journée matin sans repas : 11h30 à 12h
- Accueil des enfants inscrit à la ½ journée après-midi sans repas ou départ des enfants inscrits à la ½ journée matin avec repas : 13h à 14h

### **Inscriptions :**

Il est conseillé aux familles d'inscrire leurs enfants le plus rapidement possible sachant que les inscriptions sont prises en fonction des places disponibles et dans le respect des normes d'encadrement.

Toute inscription à La Source doit se faire impérativement une semaine à l'avance dès lors que la famille souhaite que l'enfant prenne son déjeuner à l'ALSH « La Source ».

Les tarifs de La Source comprennent le repas et le goûter.

## 3) L'équipe et son rôle

L'équipe permanente de l'Accueil de Loisirs est composée d'une directrice et d'une co-directrice et de deux animatrices.

Durant les vacances scolaires, l'équipe permanente est renforcée par plusieurs animateurs diplômés et/ou stagiaires selon les besoins du service.

### Rôle de la direction :

- Concevoir le projet pédagogique en y associant son équipe, ses partenaires et le conduire à son terme en cohérence avec les choix de l'organisateur
- Assurer la gestion et le suivi administratif et budgétaire
- Faciliter les prises de responsabilité individuelle et collective
- Gérer une équipe
- S'assurer des conditions d'accueil des enfants (locaux, environnement, moyens matériel,...) dans le respect de la réglementation en vigueur
- Suivre le travail effectué par les animateurs, les conseiller, les soutenir et veiller à leur formation
- Evaluer les actions
- Gérer la communication interne et externe
- Faire le lien avec le coordinateur enfance/jeunesse

## Rôle des animateurs et de la direction:

- Par rapport au public
  - ↗ Assurer l'accueil et l'encadrement
  - ↗ Assurer l'animation et le bon déroulement des activités
  - ↗ Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
  - ↗ Concevoir et mettre en place des projets d'animation
  - ↗ Etre à l'écoute des besoins, des envies et des attentes des enfants accueillis
  - ↗ Créer une dynamique de groupe
  - ↗ Faire face aux imprévus et prendre des initiatives
  
- Par rapport au fonctionnement
  - ↗ Participer de manière active aux réunions d'équipe : apporter ses observations, ses idées,...
  - ↗ Faire remonter les problèmes et les difficultés avec les enfants, les jeunes, les parents, les collègues, les partenaires,...
  - ↗ Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique
  - ↗ S'avoir s'organiser en équipe et se répartir les tâches
  - ↗ Respecter les décisions prises en équipe
  - ↗ Faire connaître ses compétences et les partager

## II- Les objectifs éducatifs

- 1) Respecter au mieux le rythme de l'enfant, pris dans sa globalité en lui proposant un parcours éducatif cohérent et de qualité que ce soit avant, pendant, après l'école et le mercredi en veillant à la complémentarité des temps éducatifs.
- 2) Offrir à l'enfant un accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs par des animations ludiques, variées et riches dans leur contenu pédagogique.
- 3) Contribuer à la formation du citoyen
- 4) Sensibiliser les enfants à la santé
- 5) Favoriser le vivre ensemble et la solidarité
- 6) Mobiliser les ressources d'un territoire par garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaires.

## III- Les objectifs pédagogiques

- ↗ Respecter au mieux le rythme de l'enfant, pris dans sa globalité en lui proposant un parcours éducatif cohérent et de qualité que ce soit avant, pendant, après l'école et le mercredi en veillant à la complémentarité des temps éducatifs.

- Connaître les besoins des différentes tranches d'âge et du public accueilli (formation, documentation personnel...)
- Accompagner l'enfant dans son évolution, savoir-être, savoir-faire sur tous les temps de la journée
- Aider l'enfant à s'épanouir
- Favoriser l'autonomie et les responsabiliser

➤ Offrir à l'enfant un accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs par des animations ludiques, variées et riches dans leur contenu pédagogique.

- Découvrir le patrimoine et les différentes manifestations du territoire
- Susciter la curiosité en donnant l'envie d'avoir envie
- S'ouvrir à la culture sous toutes ses formes (tradition, savoir-faire, religion, façon de vivre...)

➤ Contribuer à la formation du citoyen

- Connaître et vivre les droits et devoirs de chacun
- Mettre en place et participer à différentes actions locales ou solidaires
- Sensibiliser à l'éco-citoyenneté

➤ Sensibiliser les enfants à la santé

- Eduquer à l'alimentation (équilibre, qualité,...)
- Evoluer dans un environnement sain autant que faire se peut
- Respecter le rythme de chacun
- Prévenir des différents risques du quotidien
- Se donner et donner les moyens d'être bien dans sa tête et dans son corps

➤ Favoriser le vivre ensemble et la solidarité

- Veillez au respect (personne, matériel, lieu...), à l'intégrité et à l'identité de chacun
- Favoriser la communication bienveillante (positive, non violente,...)
- S'enrichir en créant et utilisant des passerelles entre différents publics
- Permettre des actions solidaires et d'entraides

➤ Mobiliser les ressources d'un territoire par garantir la continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaires.

- Établir une liste des ressources du territoire
- Établir une passerelle entre les établissements scolaires et l'accueil de loisirs

## IV- Les critères d'évaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique doit être évalué chaque année afin de le faire évoluer. Des outils sont mis à disposition pour permettre aux animateurs de mesurer leurs compétences et de faire évoluer leurs pratiques.

Les critères sont les suivants :

- \_ Les objectifs atteints via les activités
- \_ Le nombre d'enfants/ jeunes inscrits
- \_ La qualité de l'accueil (lien avec les familles, gestion du listing de présence,...)
- \_ La qualité des activités (préparées, organisées,...)
- \_ Activités adaptées à l'âge et à la situation du handicap
- \_ Les moyens humains, matériels et financiers
- \_ Respect du rythme de chacun
- \_ Respect de la mixité
- \_ Respect de la place de chacun dans le groupe
- \_ Initiative et force de proposition des enfants et des jeunes
- \_ Participation active
- \_ Participation et implication des habitants
- \_ La qualité et la quantité des échanges inter-structures